

## **FICHE D'INFORMATION SUR L'AMASSEMENT**

### **L'AMASSEMENT, C'EST :**

1. L'accumulation excessive d'objets et animaux, puis l'incapacité de s'en défaire (proportionnellement);
2. un encombrement empêchant l'utilisation normale de l'espace habitable pour les activités quotidiennes;
3. une détresse ou une incapacité de fonctionner chez la personne qui amasse des possessions de façon excessive ou son entourage.

### **MESSAGES CLÉS SUR L'AMASSEMENT**

1. L'amasement touche des personnes de toutes les cultures et de tous les niveaux de revenu et de scolarité, et les causes sont nombreuses.
2. Les interventions en matière d'amasement sont souvent compliquées, coûteuses et chronophages.
3. La situation des personnes qui amassent des possessions de façon excessive continue de se détériorer jusqu'à ce que leur santé et leur sécurité, de même que celles de la collectivité, soient compromises.

### **MESSAGES CLÉS POUR DES SOLUTIONS EFFICACES**

(D'après Randy O. Frost, Ph.D., Smith College, North Hampton, Massachusetts)

### **TOUTE SOLUTION EFFICACE EN MATIÈRE D'AMASSEMENT COMPREND DEUX VOILETS :**

1. Fournir de l'aide aux clients ou patients en fonction des raisons pour lesquelles ils amassent des possessions de façon excessive.
2. Nettoyer la propriété touchée par le comportement non traité.

### **L'AMASSEMENT RISQUE D'AVOIR LES CONSÉQUENCES SUIVANTES :**

- Incapacité d'accomplir les activités quotidiennes.
- Conditions de vie malsaines.
- Conditions de vie dangereuses

### **Contrairement à la croyance populaire, l'amasement n'est pas seulement un problème de santé mentale**

L'amasement, dans la plupart des cas, n'est pas seulement un problème de santé mentale; c'est aussi un problème juridique ainsi que de santé et sécurité publiques. Parfois, la santé mentale est aussi en cause. Dans les cas d'amasement, les conditions dangereuses pour la personne touchée et son entourage immédiat sont souvent récurrentes.

La **Coalition d'intervention communautaire en matière d'amasement d'Ottawa** a été créée en juillet 2003, après un premier atelier sur l'amasement tenu le mois précédent. Elle regroupe 35 organismes représentant un large éventail des services les plus souvent requis pour intervenir dans ces situations complexes. La Coalition a pour mandat de proposer des solutions en ce qui a trait aux cas d'amasement à Ottawa et de concevoir des programmes et services de soutien afin de traiter la question.

**Parmi les membres de la Coalition, on trouve les organismes suivants :** Association canadienne pour la santé mentale, Centre d'accès aux soins communautaires, Centre de santé mentale Royal Ottawa, Société protectrice des animaux d'Ottawa, Société de l'aide à l'enfance, Équipe mobile d'intervention d'urgence de l'Hôpital d'Ottawa, services communautaires The Good Companions, Services communautaires de géro-nto-psychiatrie, Société de logement communautaire d'Ottawa, Options Bytown, Nepean Housing Corporation, Aide Logement, St. Joe's Women's Centre, Shepherd's of Good Hope, sept centres de santé et de ressources communautaires, Ressources humaines et Développement social Canada, Service des incendies, Santé publique, Conformité aux normes de propriété, Services des règlements municipaux, Services d'emploi et d'aide financière, Service de police, Programme d'aide familiale, Visiting Homemakers Association, Programme d'évaluation et de traitement de l'alcoolisme et de la toxicomanie chez les personnes âgées (LESA), Project Upstream, Coalition Against Poverty et deux entreprises privées (Yearwood Efficient Solutions et Gem Health Care Services). Causeway Clubhouse, Action Logement et un groupe confessionnel sont aussi inscrits à notre liste d'envoi électronique.

### **Quelle est la prévalence de l'amasement?**

Une estimation prudente (*Compulsive Hoarding and Acquiring: Therapist Guide*, de Steketee et Frost, 2007) établit à environ 1 ou 2 % le ratio de la population ayant un problème d'amasement. La prévalence de l'amasement d'animaux est quant à elle d'environ 88 cas par 100 000 habitants. Toutefois, nous traitons moins de 50 cas par an. Sans traitement ni intervention de soutien, la situation des personnes ayant un comportement d'amasement de même que leurs conditions de vie ne peuvent que se détériorer.